

PALMAS D'AVEYRON

Restez Connecté

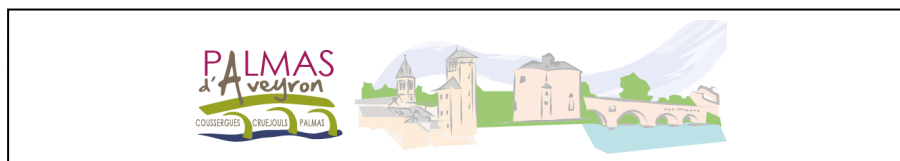
Infos au 16 avril 2026



NOUVEAU
TRIEZ VOS BIODÉCHETS !

Retirez votre kit de tri

**A RETIRER DANS L'UNE DE NOS 3 MAIRIES
DE 10H A 11H30**



SAMEDI 18 AVRIL PALMAS

**Prochaine Permanence de vos Élus
de 10h à 11h30 :**

Palmas : Samedi 18 avril

Travaux d'élagage dans nos villages



Il y a une quinzaine de jours, des travaux d'élagage ont été réalisés sur les villages de **Cruéjols** et **Coussergues**, par une entreprise spécialisée mandatée par la commune.

Dans nos communes rurales, l'entretien des arbres est important pour la sécurité de tous et pour préserver notre cadre de vie. Ces travaux permettent de couper les branches fragiles ou dangereuses, notamment près des routes, des habitations ou des réseaux.

Ils contribuent aussi à garder des villages agréables et bien entretenus, auxquels nous sommes tous attachés.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension durant la durée des travaux, ainsi que l'entreprise pour la qualité de son intervention.



Centre equestre de Briounas



Dimanche 12 avril, le Centre Équestre de Briounas accueillait son Concours de Saut d'Obstacles.

Une belle journée, simple et conviviale, où cavaliers, habitants et passionnés se sont retrouvés autour des pistes dans une ambiance chaleureuse.

La Mairie de Palmas d'Aveyron est heureuse d'avoir apporté son soutien à cet événement,

Nous adressons nos félicitations aux cavaliers de la commune pour leur participation et leur engagement.

Merci à toute l'équipe du Centre Équestre de Briounas pour l'organisation de cette belle journée.



Appel aux artisans et commerçants de la commune



La municipalité souhaite mettre en valeur les acteurs économiques locaux dans son prochain bulletin municipal.

À ce titre, tous les artisans et commerçants ayant leur siège social sur la commune sont invités à se faire connaître auprès d'un des secrétariats de votre mairie. Cette démarche permettra de recenser les activités présentes sur le territoire et de leur offrir une meilleure visibilité auprès des habitants.

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées et une brève présentation de votre activité.

Nous comptons sur votre participation afin de valoriser le dynamisme économique de notre commune !

Pour toute information complémentaire, appelez le 05 65 70 67 15.



Haltes jeux itinérantes

Prochaines Haltes jeux itinérantes sur la commune :

- **Cruéjouis** 103 place de l'Eglise Saint-Laurent : **vendredi 17 avril de 9h30 à 11h00**
- **Palmas** 57 rue de la Mairie : **vendredi 24 avril de 9h30 à 11h00**



OFFRE D'EMPLOI



Mairie de PALMAS D'AVEYRON

Offre d'emploi

Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural

Lieu de travail : Commune de Palmas d'Aveyron

Poste à pourvoir dès que possible

Type d'emploi : emploi permanent à temps complet - vacance d'emploi

Motif : Poste vacant

Grade recherché : d'adjoint technique à adjoint technique principal

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus(es) et la secrétaire générale de mairie, l'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

Palmas d'Aveyron est une commune nouvelle d'environ 1100 habitants qui regroupe 3 villages : Coussergues, Cruéjols et Palmas.

Palmas d'Aveyron vous offre un cadre de vie privilégié dans un milieu rural. Située entre Laissac -Séverac l'Eglise et Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, vous évoluerez dans un environnement épanouissant.

Proche de la RN88, Palmas d'Aveyron vous offre la ruralité à 30 minutes de Rodez et 20 minutes de Séverac d'Aveyron.

DETAIL DE L'OFFRE

Famille de métier : Voirie et Infrastructures communales – Entretien de l'espace public et des bâtiments communaux

Grade recherché : Adjoint technique - Adjoint technique principal

Métier : Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaire (Article L332-8 Disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqués permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet. Pas de télétravail.

Expérience souhaitée : confirmé (débutants acceptés)

Rémunération : Application de la grille indiciaire – Régime indemnitaire

Missions et Conditions d'exercice :

- Entretien de la voirie communale
- Entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels (tonte/taille/débroussaillage)
- Entretien des stations d'épuration
- Entretien et maintenance de 1^{er} niveau concernant l'assainissement communal
- Réalisation de petits travaux et maintenance de 1^{er} niveau des bâtiments
- Relation avec les élus(e)s
- Relation avec les usagers
- Organisation de son activité
- Application des règles de santé et de sécurité au travail, port des EPI
- Application des règles de sécurité des usagers
- Suivi des chantiers délégués aux EPCI (Sieda, Aveyron Ingénierie ...)
- Liens avec les agents de l'intercommunalité Des Causses à l'Aubrac.
- Comptes-rendus auprès de l'élu en charge du Cadre de vie de Palmas d'Aveyron et de la secrétaire générale

Profil recherché :

- Aptitude au travail en équipe et en transversalité
- Dynamique, Entreprenant et Organisé
- Grande disponibilité en fonction des obligations de service
- Connaissances des travaux afférents à la logistique
- Permis B - Permis BE et C1 souhaités
- CACES souhaité
- Conduite de petits engins agricoles et de travaux publics
- Maintenance et planification des travaux sur les engins mis à disposition
- Sens du service public

Informations complémentaires

- Candidatures : courrier + CV adressés à Madame le Maire 18 route de Saint Jacques – Coussergues 12310 PALMAS D'AVEYRON ou mail accueil@palmasdaveyron.fr. Jusqu'au 2 mai 2026
- Renseignements 05 65 70 67 15

ARRETE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE

Et

ARRETE DE POLICE DE LA CIRCULATION

272 Rue de la Rochelle - D602

Début des travaux : 20 avril 2026

Durée : 15 jours

Madame le Maire de PALMAS D'AVEYRON, Hélène CONSTANS,

Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par les lois n°82.623 du 22 juillet 1982 et n°83.1186 du 29 décembre 1983,

VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la route et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2213-1,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 4^{ème} partie – signalisation de prescription – approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 et livre 1 – 8^{ème} partie – signalisation temporaire – approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992),

Vu la demande effectuée par la société **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES**, représentée par Toniutti Thomas en date du 25/03/2026,

ARRÊTE

Art-1.- Autorisation : Le demandeur et bénéficiaire est autorisé à réglementer la circulation du 20/04/2026 au 05/05/2026 au secteur 272 rue de la Rochelle à Palmas, Commune de Palmas d'Aveyron ;

Art-2.- toute autre restriction ou réglementation de la circulation au droit des chantiers non visés par le présent arrêté devra faire l'objet d'un arrêté particulier.

Art-3.- Ouverture de chantier : La demande sera adressée, conformément à l'article L115-1 du Code de la voirie routière, au maire de la commune concernée. Le maire a deux mois maximums pour formuler sa réponse. Dans tous les cas, si les travaux n'ont pas fait l'objet d'une procédure de coordination, le service gestionnaire de la route, ou le maire, peuvent, dans leur autorisation d'entreprendre les travaux, fixer une période d'exécution différente de celle proposée par le pétitionnaire. Ils peuvent, en outre, fixer dans cette autorisation une fin d'exécution du chantier.

Art-4.- Objet du chantier : Terrassement pour raccordement électrique

Art-5.- Signalisation :

Circulation alternée : Par feux tricolores
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Elle sera mise en place et entretenue par le demandeur et bénéficiaire responsable de la demande

Art-6.- Responsabilité : Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers.

Dans le cas où l'exécution de l'autorisation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire sera mis en demeure de remédier aux malfections, dans un délai au terme duquel le gestionnaire de la voirie se substituera à lui. Les frais de cette intervention seront à la charge du bénéficiaire et récupérés par l'administration comme en matière de contributions directes.

Il se devra d'entretenir l'ouvrage implanté sur les dépendances domaniales, à charge pour lui de solliciter l'autorisation d'intervenir pour procéder à cet entretien, du signataire du présent arrêté.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Art-7.- Validité et renouvellement de l'arrêté remise en état des lieux : La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révoquant, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

En cas de révocation de l'autorisation, son bénéficiaire sera tenu, si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif dans le délai d'un mois à compter de la révocation. Passé ce délai, en cas d'inexécution, procès-verbal sera dressé à son encontre, et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire de la présente autorisation.

Le gestionnaire de voirie se réserve le droit de demander le déplacement des ouvrages autorisés aux frais de l'occupant, dès lors que des travaux de voirie s'avéreront nécessaires.

Art-8.- Affichage : le présent arrêté sera affiché aux extrémités de la section concernée par la société **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES**, représentée par **Monsieur Toniutti Thomas**, entreprise chargée de la réalisation des dits travaux.

Art-9.-

**Mme Le Maire de la Mairie de Palmas d'Aveyron,
Monsieur Toniutti**

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée.

Palmas d'Aveyron,
Le 01/04/2026





VENTE DE TERRINE DE CHEVREUIL PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PALMAS

5€ la boite
14€ les 3
28€ les 6
40€ les 9, la 10ieme offerte.



Pot de 300gr



contact: Christophe 06-76-29-63-61

ipns



Vente de fleurs



L'APE renouvelle sa vente de fleurs et plants de légumes. Comme les années précédentes, nous vous garantissons des plants de qualités à des prix équivalents à ceux proposés en serre ou sur le marché avec la livraison à domicile en plus et une remise de 10% si votre commande atteint la somme de 60€.

Comment faire pour commander ?

Il vous suffit de remplir le bon de commande ci-joint et de le remettre à l'APE avec le chèque de paiement libellé à l'ordre de l'APE de Cruéjouls avant le vendredi 17 Avril.

Où dois-je remettre mon bon de commande ?

Vous pouvez le déposer à l'épicerie « Chez Guilou » ou dans le cahier jaune de votre enfant.

Enfin, vous pouvez photographier ou scanner votre bon de commande et l'envoyer par mail à apecruejouls@gmail.com

Pour finir, vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou le transmettre à un parent d'élève.

Quand ma commande sera-t-elle livrée ?

Le samedi 9 mai dans la matinée.

À vous de choisir si vous préférez la livraison à domicile ou venir les chercher à la salle des fêtes. **ATTENTION : pour Coussergues et Palmas d'Aveyron la livraison est possible devant la mairie de Coussergues de 10h00 à 11h00.**

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à vous adresser à un parent d'élève, il se fera un plaisir de vous renseigner.

Chiens errants

Un chien errant se promène actuellement dans le village de Palmas en compagnie d'un autre chien type Border collie blanc et noir.

Nous remercions les propriétaires de bien vouloir se signaler auprès de l'un de nos secrétariats de mairie.



Dans la Presse



Palmas d'Aveyron

Franc succès du spectacle
de Jacques-Jean à Coussergues



Ce dimanche, « Mlle Lafleur » n'a peut-être pas trouvé l'amour à Coussergues, mais elle a apporté du rire pour la soixantaine de personnes venues découvrir ce spectacle de Jacques-Jean Sanchez. Le public enthousiaste et les éclats

« Mlle Lafleur » était à Coussergues.

de rire marquent la réussite du club des Deux Clochers, organisateur de cet événement. La question de la prochaine représentation de cet acabit reste posée.

2026



Collecte des plastiques agricoles usagés en AVEYRON

Films plastiques d'élevage



Ensilage

Enrubannage

Balayés et secs, pliés et roulés

Secoués, pliés et roulés



ficelés

en boule
UNIQUEMENT

Ficelles plastiques Filets balles rondes



Conditionnement des fourrages, palissage vigne et horticulture

Conditionnement balles rondes

Propres

Secoués



en sac*



en sac*

Big bags



Engrais, amendements, semences et plants de pomme de terre, nutrition animale

Vidés et pliés

en fagot



Chambre d'agriculture de l'Aveyron
Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ CEDEX 9

Marin GUITARD
05 65 73 77 25
marin.guitard@aveyron.chambagri.fr

Contactez votre comité pour plus de renseignements

LES DATES DE COLLECTE DANS VOTRE COMITÉ

Laissac-Sévérac l'Eglise (déchèterie) :
Jeudi 16 et Vendredi 17 Avril 2026 (9h-12h)

Sévérac d'Aveyron (déchèterie) :
Lundi 20 et Mardi 21 Avril 2026 (9h-12h)

Campagnac (ancienne décharge à Selon) :
Mercredi 22 et Jeudi 23 Avril 2026 (9h-12h)

St Geniez d'Olt et d'Aubrac (Route de St Laurent, site La Garrigue) :
Mardi 12 Mai 2026 (8h30-12h et 14h-17h)

Ces 4 sites sont accessibles pour l'ensemble des agriculteurs de la Vallée de l'Aveyron.
Comité CDAVAL (Laissac) : 05-65-70-68-91

Pour les agriculteurs amenant aux collectes de Salles Curan et Vezins, se fournir en saches auprès des communautés de communes gestionnaires des sites.

Pour la collecte des déchets phytopharmaceutiques, contactez votre distributeur.



ADIVALOR®

BON A SAVOIR ...

Quelle est la date limite pour faire sa déclaration de revenus pour les impôts ?

La déclaration des revenus par internet est obligatoire si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet et que vous êtes en mesure de faire votre déclaration en ligne.

La déclaration en ligne des revenus de 2025 débute le 9 avril 2026 sur impots.gouv.fr.

La date limite varie selon que vous effectuez votre déclaration en ligne ou sur formulaire papier :

- Déclaration des revenus en ligne date limite : le Jeudi 21 mai 2026 à 23h59
- Déclaration sur formulaire papier date limite : le mardi 19 mai 2026 à 23h59

ATTENTION : Si vous déclarez vos revenus en retard, vous devrez verser des pénalités, une majoration de vos impôts et éventuellement des intérêts de retard.

Déclaration de revenus 2025

PERMANENCE FRANCE SERVICES

Elise et Emilie, conseillères France services, vous accueilleront



A LA COMCOM DE COUSSERGUES

JEUDI 30 AVRIL

DE 9H A 12H

MERCI DE PRENDRE RDV AU

05.65.69.60.56



**France
services**

LAISSAGAIS



BON A SAVOIR ...

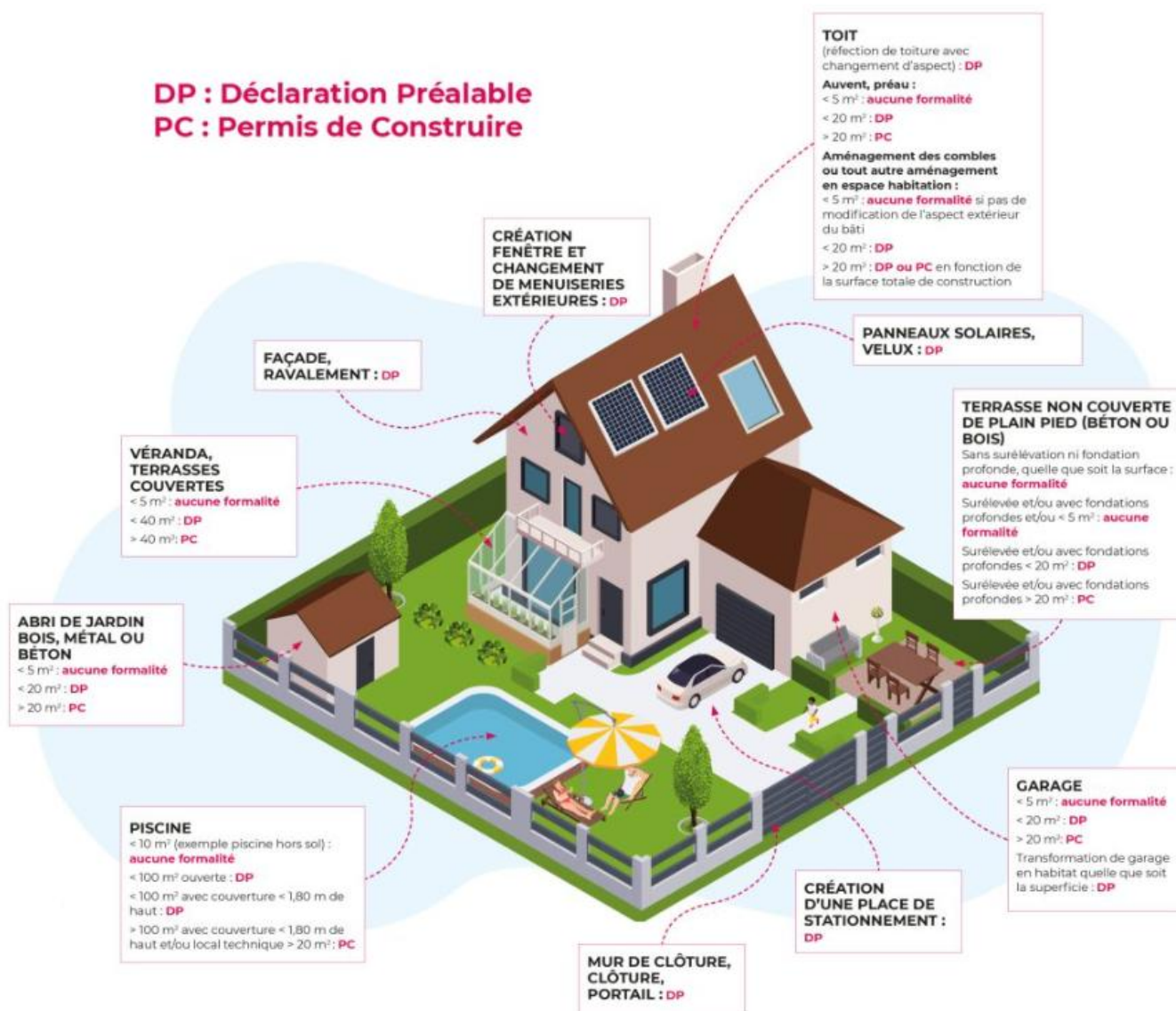
Projets d'urbanisme

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment idéal pour vos travaux d'aménagement : Terrasse, abri de jardin, piscine, changement de fenêtres... les projets reprennent avec l'arrivée des beaux jours.

Pensez à vérifier quelle autorisation d'urbanisme est nécessaire selon votre projet :

Déclaration Préalable (DP) ou Permis de Construire (PC).

Pour plus d'informations appelez le 05 65 70 67 15.



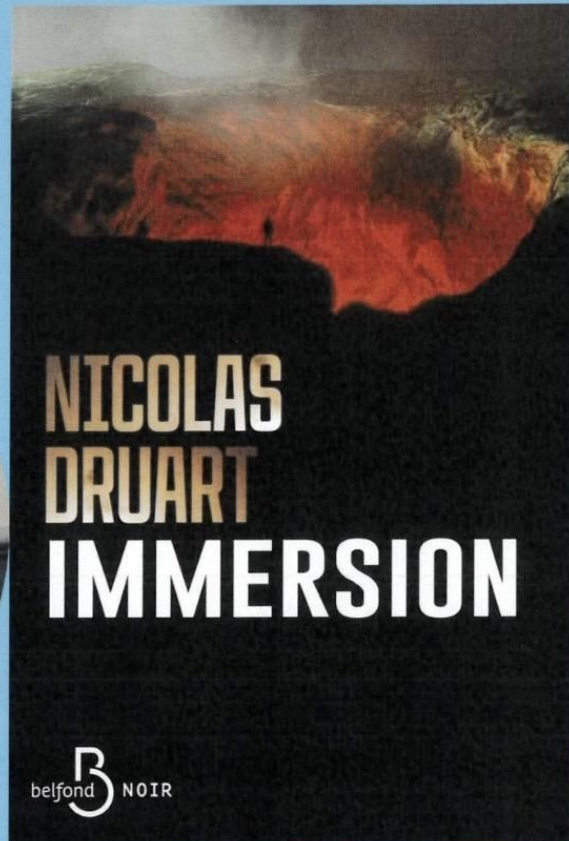
Animations aux alentours

RENCONTRE – DEDICACE – COLLATION

NICOLAS DRUART

SAMEDI 18 AVRIL

19H00 – 21H00



**VENEZ RENCONTRER NICOLAS DRUART
ET DECOUVRIR SON NOUVEAU ROMAN
IMMERSION**

MAISON DE LA PRESSE DE LAISSAC

27 PLACE DU 11 NOVEMBRE

TEL. 05-65-70-69-18

ATELIER COUTURE

VIENS CRÉER TON SAC : TOTE BAG

OUVERT À TOUS

ENTRÉE
GRATUITE



Jeudi 16 avril 2026

Laissac 17h30 à 19h30

ANIMÉ PAR ANNE MARIE ET ALEXIA
ACCOMPAGNÉE DE RAPHAËLLE LAFON

SERVICE DÉCHET ET ENVIRONNEMENT À LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU CAUSSES AUBRAC

Renseignements et inscriptions :

alexia.calvel@caussesaubrac.fr
06 37 95 36 07

12310 Laissac Sévérac l'église



Halle des Sports - Olemps

Braderie OLEMPS

Jouets, puériculture, déco, vêtements d'enfants 0/16ans
& buvette sur place

Dimanche 19 Avril
de 9h à 18h



1 table = 8 euros

1 banc = 1 euro

(Dimensions du stand environ 2m50 dont 1m80 de table)

Réservez vite par mail : grillons.ape@gmail.com

Organisé par l'APeL de l'école des Grillons



Ditep
ASSOCIATION DU CENTRE DE
GRÈZES

Journée

Portes Ouvertes

Vendredi 17 avril 2026

de 10h à 17h

Venez découvrir le DITEP de Grèzes

ASSOCIATION DU CENTRE DE GRÈZES
8 AVENUE DE LA PLAINE
12310 LAISSAC-SÉVÉRAC L'ÉGLISE



Raconte tapis

OUVERT AUX
PARENTS ET
ENFANTS
ENTRÉE
GRATUITE

Venez écouter les histoires de carole autour du potager

Thème : On va planter des petites graines
d'imagination pour récolter un tas d'histoires à
toucher, à chanter et à écouter bien sûr!

ANIMÉ PAR CAROLE JAGER D'AGUANNO

Jeudi 23 avril

Laissac / 10h - 11h00

Renseignements et inscription obligatoire:

alexia.calvel@caussesaubrac.fr
06 37 95 36 07

12310 Laissac Sévérac l'église



LES VACANCES AUX ARCHIVES

Mène l'enquête !

Mercredi 22 avril - 14h

Suis les indices et parcours le bâtiment des Archives pour découvrir l'histoire de la maison Albespy.

A partir de 10 ans - Durée : 2h - Gratuit
> sur inscription : archives@aveyron.fr



Fabrique une liseuse

Mercredi 29 avril - 14h

Choisis ton livre préféré et viens confectionner un couvre livre personnalisé

A partir de 8 ans - Durée : 2h - Gratuit
> sur inscription : archives@aveyron.fr



C'est le printemps !
TROC JARDIN
SAMEDI 25 AVRIL

10H - 12H // 14H - 16H30

TROC PLANTES, BOUTURES ET GRAINES

ATELIER ORIGAMI
(pochettes à graines)

ATELIER TATAKI ZOMÉ

LA TRANSFORMERIE
Recyclerie associative

LAISSAC - SÉVÉRAC L'ÉGLISE

INFOS / CONTACT

Tél. 06 72 33 75 81
Plan d'accès et infos sur : latransformerie.fr

avec le soutien :



Atelier yoga Famille

Venez vous initier ou vous perfectionner avec votre enfant

ANIMÉ PAR CELINE BONHOMME

OUVERT AUX PARENTS ENFANTS A PARTIR DE 2 ANS JUSQU' A 6 ANS

ENTRÉE GRATUITE

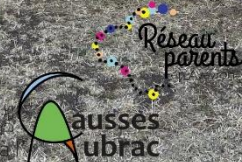
Mercredi 29 avril

Laissac / 10h - 11h

Renseignements et inscription obligatoire :

alexia.calvel@caussesaubrac.fr
06 37 95 36 07

12310 Laissac Sévérac l'église



PERMANENCES AVEYRON RÉNOV' OC'TEHA 2026



UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?

Propriétaires Occupants ?

Propriétaires Bailleurs ?

POUR DES CONSEILS GRATUITS ET PERSONNALISÉS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous

DATES ET LIEUX DES PERMANENCES

Le **1er mardi** du mois à la
Mairie de Laissac
de **9h00 à 11h00**

Le **2ème mardi** du mois à la
Maison des Services de Sévérac-le-Château
de **9h00 à 11h00**

Le **3ème mardi** du mois
Centre Social de Saint-Geniez-d'Olt
de **9h00 à 11h00**

Le **4ème mardi** du mois à la
Mairie de Campagnac
de **9h00 à 11h00**

CONTACTEZ OC'TÉHA !
05.65.73.65.76

1 MOIS OFFERT ET FRAIS DE MISE EN SERVICE OFFERTS

Sur l'ensemble des offres Bbox La Poste Mobile

Sous condition de portabilité du numéro fixe .

Du 13 avril au 24 mai 2026

A noter :

Le mois et les frais de mises en service sont offerts, sous condition

de Portabilité du numéro fixe uniquement.

Rappel :

- La Bbox Privilège à 34,99€/mois, la performance pour toute la famille
- La Bbox Access à 27,99€/mois (toujours affichée à 29,99€/mois), l'essentiel accessible à tous
- La Bbox Excellence à 43,99€/mois, la box aux super-pouvoirs
- La Bbox Connect à 29,99€/mois, juste internet, à pleine vitesse
- Les Frais de résiliation de l'ancien opérateur jusqu'à 100€ remboursés, **jusqu'au 26 avril 2026 !**



Rappel Horaires d'ouverture de nos agences postales communales :



Agence Postale de COUSSERGUES

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 & les mardis après-midi de 14h00 à 17h00

Tel. : 05 65 70 67 15

Agence Postale de CRUÉJOULS

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30

Tel. : 05 65 44 90 12

